

DEC142661DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à Mme Sandra Laugier, directrice adjointe scientifique de l'Institut des sciences humaines et sociales

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC122119DAJ du 20 juillet 2012 portant nomination aux fonctions d'adjoints aux directeurs scientifiques référents ;

Vu le projet de convention de coopération relative à la création d'une plateforme de coopération franco-tchèque en sciences humaines et sociales entre l'Ambassade de France en République tchèque, l'Université Charles de Prague, l'Académie des sciences de la République tchèque et le CNRS ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Délégation est donnée à Mme Sandra Laugier, directrice adjointe scientifique de l'Institut des sciences humaines et sociales, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la convention de coopération relative à la création d'une plateforme de coopération franco-tchèque en sciences humaines et sociales entre l'Ambassade de France en République tchèque, l'Université Charles de Prague, l'Académie des sciences de la République tchèque et le CNRS.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 24 novembre 2014

Alain Fuchs